



Liberté d'installation

Avis remis par l'Autorité de la concurrence au ministre de la justice sur les demandes d'installation des commissaires-priseurs judiciaires concernant les zones « orange », en application de la première carte

Ces avis ont été rendus en application de [l'avis-cadre n° 18-CP-001 du 18 juin 2018](#) relatif aux demandes de création d'un office de commissaire-priseur judiciaire dans les zones d'installation contrôlée.

Numéro de la zone	Nom de la zone	N° Saisine	N° avis rendu
13	Bouches-du-Rhône	18/0070CP	18-CP-002
		18/0093CP	18-CP-006
		18/0094CP	18-CP-007
14	Calvados	18/0099CP	18-CP-008
		18/0100CP	18-CP-009
58	Nièvre	18/0071CP	18-CP-003
78	Yvelines	18/0072CP	18-CP-004
94	Val-de-Marne	18/0073CP	18-CP-005